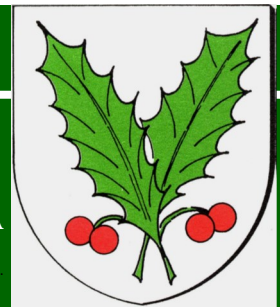


LA FEUILLE DE HOUX

S'HOHRODER BLETTLA

AUSSI ÉLEVÉ QUE SOIT L'ARBRE, LES FEUILLES TOMBENT TOUJOURS VERS LES RACINES.



Edito

Avec cette rentrée se pose à nouveau la question de l'école.

Lundi 4 septembre au matin, 10 enfants ont répondu présents. Le récent recensement nous montre qu'il y a 41 enfants de 3 à 16 ans dans notre commune, dont 20 ont l'âge de fréquenter notre école primaire. La commune dispose donc de la ressource démographique pour faire fonctionner une classe unique.

Les familles inscrivent normalement leurs enfants dans l'école de leur commune, sauf situations particulières : enseignement bilingue, gardienne dans la commune voisine, travail à horaires irréguliers, instruction à domicile. Il y a une dizaine de ces situations particulières chez nous.

La direction de l'académie nous avait alerté en janvier. Il existe un projet de restructuration de la carte scolaire sur la vallée de Munster. Pour Hohrod, ce projet consiste à regrouper les élèves et les enseignants avec Stosswihr et Soultzeren dans une école unique pour la Petite Vallée. Ils appellent cela un regroupement pédagogique concentré (RPC). L'académie est responsable des enseignants, des programmes et de l'organisation ; les communes sont responsables des moyens : locaux matériels et logistique.

La discussion est lancée depuis avril entre les élus et les enseignants, elle doit aboutir pour la fin 2017. Qui fait quoi, où ? Et bien entendu, comment on transporte les élèves ? Comment on les nourrit à midi ? Et quelle structure d'accueil avant et après la classe ? Ce sont des questions complexes qui appellent des solutions nouvelles. Nous savons faire à Hohrod, les P'tits Houx nous ont montré la voie en 2014 et bien des communes d'Alsace s'en inspirent.

La situation a encore évolué en juin. D'une part, quand le gouvernement a décidé de laisser la liberté aux écoles de répartir les 24 heures hebdomadaires en 4 ou 4,5 jours à partir de 2018, avec une possibilité de demander une dérogation pour 2017. D'autre part la Région, pour qui l'éducation est la priorité, a décidé de soutenir la restructuration de la carte scolaire en s'engageant dans le transport et les investissements.

Qu'est-ce qui est le plus important pour l'avenir ? Qu'il y ait des familles heureuses de vivre à Hohrod et qu'elles trouvent à proximité les services d'éducation et leurs périphéries qui leur conviennent le mieux pour préparer le futur de leurs enfants. Que notre Hohrod reste attractif pour les familles. Nous saurons avec les parents d'élèves, les enseignants, les administrations inventer la meilleure solution éducative pour Hohrod.

Cette année scolaire sera donc chargée en réflexion et décision des uns et des autres. Pour les parents qui non pas encore rendu leur fiche du sondage pour la scolarisation 2018 /2019, n'attendez plus, l'analyse du projet doit démarrer.

Votre Maire, Bernard FLORENCE

1996 : l'école de Hohrod fait (déjà) l'actualité

Par la grâce d'un tri d'archives, deux articles de presse concernant notre école, et datant d'il y a plus de 20 ans, sont revenus à la lumière du jour.

La classe unique de Hohrod a tout d'abord participé à un concours organisé par la communauté de communes : il s'agissait de créer l'emblème de cette toute nouvelle institution, qui venait de succéder au SIVOM. Nos écoliers se sont classés premiers dans leur catégorie, remportant un prix de 1000 francs, somme conséquente à l'époque, qui leur a été remis par le président Marc Georges.



A la fin de l'année, les enfants ont présenté un formidable spectacle, qui a remporté un franc succès : « Le voyage d'Anastase ». Un public nombreux s'était déplacé à « La Champenoise », pour applaudir la prestation de ces acteurs en herbe, soutenus par leurs mamans qui avaient réalisés cinq grands décors peints sur toile et confectionné plus de 40 costumes ! L'excellence était déjà au rendez-vous, mais aussi la menace d'une fermeture due à la baisse des effectifs, contre laquelle se sont battues et se battent encore les municipalités qui se sont succédées à la tête de notre village.

Vous trouverez l'intégralité des 2 articles sur le site de la commune (rubrique Album des citoyens), certains se reconnaîtront sur les photos...



SEPTEMBRE 2017,
N°30

DANS CE NUMÉRO :

Edito.....

L'école

Les talents de Hohrod

CCVM

La fibre optique

Dates à noter

Les P'tits Houx

A RETENIR

• Le maire vous écoute:

Tous les mardis et samedis
de 10:00 à 12:00

et sur rendez-vous
ou par mail:
mairie-hohrod@orange.fr

• Volontaires pour améliorer la qualité de vie inscrivez-vous

• Pompiers 18 Chef: 06 86 60 32 26

• Prochain numéro de La Feuille de Houx: Début décembre

• Utilisez Trans'Vallée: 038977 3366

• Diminuez votre vitesse



Hohrod a des talents... Jean Marc Lau, toujours performant, se classe 54^e et 15^e V1 sur le 33km des Crêtes Vosgiennes

Transfert de compétences communales à la CCVM

La CCVM (Communauté de Communes de la Vallée de Munster) dispose de compétences, comme le développement économique, la collecte et le traitement des déchets ou encore la création et la gestion des maisons de services au public. Au total, elle dispose de 9 compétences. A compter du 1er janvier 2018, il est nécessaire d'accroître le nombre de compétences à la CCVM à 12 afin de ne pas être pénalisée par une baisse de dotation de l'Etat. En parallèle, la loi

transfert obligatoire des compétences assainissement et eau potable à la CCVM à compter du 1er janvier 2020. Avant la fin de l'année, sur proposition de la CCVM, le conseil municipal de Hohrod aura validé la délibération du conseil communautaire sur les modifications des statuts de compétences. Une réflexion est en cours pour le transfert de compétences (assainissement, voirie intercommunale, gestion des berges et des cours d'eau (GEMAPI), PLUi). Une étude en prévision du transfert de l'eau potable est envisagée en 2018 pour réaliser un état des lieux de l'état des réseaux existants, de l'entretien et de l'investissement au sein de chaque commune. Aussi, vous pouvez réagir et donner votre avis via hohrod.fr (rubrique nous contacter) sur le transfert de compétences, le conseil municipal vous représentant.

Événements à venir

Transhumance

Le 24 septembre, à la ferme Versant du Soleil.
Covoiture au Weier à 9h.

Journée entretien forêt de la commune

Le 30 septembre, à la Cote 1000.
Covoiture place de la mairie à 8h30.

Portes ouvertes PGM

Le 01 octobre à Weier.

Apéro quilles MARTLA

Le 15 octobre au Bergbrochen.

Cyclocross

Le 08 novembre au Langackerlé.

Soirée jeux MARTLA

Le 10 novembre à la salle de la mairie.

Commémoration 14-18

Le 11 novembre, cérémonie au monument aux morts du Hohrodberg à 11h.

Munster Trail

Course à pied Hohrod-Sultzzen-Munster
Le 12 novembre.

NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) introduit le

La fibre optique arrive bientôt (en 2018) !

La modernisation des réseaux et de la télécommunication passe à travers la mise en place de la fibre optique. La société Rosace a comme objectif de déployer la fibre optique en Alsace. Dans la Vallée, la fibre est en train d'être posée, en souterrain ou en aérien. Prochainement, vous pourrez voir des équipes au sein des rues de Hohrod, intervenir en tirant des câbles dans la voirie ou avec une nacelle pour la poser en aérien. Une réunion d'informations aura lieu, la date n'étant pas encore connue, pour expliquer la commercialisation et la desserte de chaque propriété. Alors, encore un peu de patience... Pour plus d'informations, <https://www.rosace-fibre.fr/>.

Dématérialisation !

Simplifiez le paiement de vos impôts. La direction générale des Finances Publiques informe que le paiement en ligne sur site sécurisé, le prélèvement mensuel ou le prélèvement à l'échéance de vos impôts ou tout autre montant dû est obligatoire à partir d'un montant supérieur à 2000 euros en

2017. Ce montant baissera à 1000 euros en 2018 pour finir à 300 euros en 2019.

Découvrez le site : <https://www.impots.gouv.fr/portail/> vous accédez à votre espace particulier pour les déclarations de revenus, recevoir et conserver les avis, poser une question, faire une réclamation. Corriger vos déclarations, imprimer vos justificatifs.

Rappel...

Demandez votre badge d'accès pour le Centre de Valorisation des déchets

A compter du 01/01/2018, un badge d'accès sera obligatoire pour accéder au Centre de Valorisation des déchets. La demande de badge peut se faire en ligne sur le site de la CCVM : <http://www.cc-valleemunster.fr/Environnement-Cadre-vie/Gestion-dechets/Centre-valorisationdechets-Vallee-Munster.html>, (un justificatif de domicile de moins de 3 mois est à joindre à la demande) ; ou en remplissant un formulaire disponible en mairie. Faites votre demande dès que possible, afin de pouvoir réceptionner le badge à l'automne 2017.

Citation du trimestre

Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite.

Henry Ford

Journal de la Commune de HOHROD

Adresse
12 rue Principale
68140 HOHROD

Téléphone : 03 89 77 36 52
Mail : mairie.hohrod@wanadoo.fr
Site : hohrod.fr

Directeur de la publication: Bernard FLORENCE, maire
Rédaction: commission Communication

P'tis Houx, après l'école le lundi de 15h50 à 17h15-17h30....

Pour participer à l'encadrement des activités TAP (Temps Activité Périscolaire) et y découvrir les ateliers de dessin & modelage, chants & contes, porter secours, et jeux extérieurs, vous pouvez contacter Chloe Peters (secrétaire de l'association) chloe.peters@orange.fr